



## Cheque en bois, que faire ?

Par **Yasmine**, le **03/12/2009** à **10:49**

Bonjour,

Je suis une étudiante âgée de 20ans.

Voilà j'ai un gros problème ; un ami m'a fait deux chèques de 1000 euros chacun que j'ai tout de suite pu encaisser et que j'ai utilisé sans attendre. Le problème est que ce sont des chèques en bois car cette ami n'avait pas approvisionner son compte et que lui même est a découvert. Ma banque me demande de remboursé ces 2000 euros, et chaque argent que je dépose depuis maintenant deux semaines ne suffise pas a tout remboursé. Je voudrais savoir quels sont mes droits ? Etant donné que je pense avoir le droit de ne pas avoir a remboursé cette argent la a ma banque puisque je n'étais pas au courant que c'était des chèques sans provision et que je n'en suis pas la fautive. Je suis toujours en contact avec cette personne, et la seule solution qu'elle me propose c'est de se rendre avec moi a ma banque et de demander a ma conseillère de mettre ses dettes la a son compte même si cette personne est deja sous découvert,est ce possible ? Si non que puis-je faire ?

Merci de bien vouloir me répondre le plus vite possible car je suis perdue et ne sais plus quoi faire.